



rue Sherbrooke Est

rue Amherst

rue Wolfe

rue du Square-Amherst

rue Ontario Est

~~16~~
25

16

16

25

Plan d'urbanisme: Les limites de hauteur (Modification)

- 16 m
- 25 m
- 35 m
- 45 m
- 65 m
- 80 m
- 120 m
- Plus de 120 m *
- Grand espace vert ou parc riverain
- Non applicable

* Aucun immeuble ne peut dépasser la hauteur du sommet du mont Royal, soit 232,5 m au-dessus du niveau de la mer.

Autre
 Espace vert de quartier